

Association de communes Mobul

Assemblée extraordinaire des délégués

Les délégués des communes membres sont convoqués à l'Assemblée extraordinaire des délégués, qui aura lieu **le jeudi 28 avril 2016**, à 07h30 heures, au Bâtiment administratif du Département technique de la Ville de Bulle, rue de la Perreire 3, à La Tour-de-Trême.

Ordre du jour :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal n° 2016/01 de la séance du 17 mars 2016 (en votre possession et disponible sur le site Internet de Mobul)
3. Adoption d'un budget d'investissement complémentaire – réfection des arrêts de bus : Gare de Bulle et HFR Riaz
4. Divers
 - 4.1 Information sur le suivi du PA3
5. Election du Vice-Président de l'Assemblée des délégués
6. Election du Comité de direction
7. Election du Président et du Vice-Président du Comité de direction

Les documents peuvent être consultés dès ce jour au Secrétariat de Mobul, p.a. Département technique de la Ville de Bulle, Rue de la Perreire 3, à 1635 La Tour-de-Trême, ou sur le site Internet www.mobul.ch.

Le Comité de direction